

CHARTRE PRET DE KITS SPORTIFS 1^{er} Degré

Je soussigné,
Chef de l'établissement
m'engage à :

Prendre soin des packs (matériel et documents pédagogiques) prêtés par l'UGSEL BDR.

Contactez l'école qui doit recevoir par la suite le kit selon le planning mis à jour sur le site, et convenir d'une date pour le transmettre ou aller le déposer.

Pour la 1^{ère} période ou s'il n'y a pas d'inscrit avant c'est le comité qui contacte l'école pour convenir d'une date.

S'il n'y a pas d'école inscrite après, le kit doit être ramené au siège du comité (possibilité de prolonger le prêt sur demande).

Confirmer par mail au comité :

- Pour prévenir que j'ai bien récupéré un pack matériel ou
- Que personne n'est venu déposer le pack à l'issue de la période d'utilisation

Effectuer un bilan de l'état du matériel, avant de transmettre ou de recevoir le pack, et **si besoin**, adresser par mail au comité la fiche « Manque(s) / Dégradation(s) », en laissant un exemplaire dans le livret du pack.

Si aucune fiche n'a été remplie et renvoyée à l'UGSEL BDR, en fin d'année scolaire, le comité facturera le matériel perdu, abimé ou cassé à la dernière école ayant bénéficié du kit.

Ne pas prêter de matériel UGSEL à une école non adhérente.

Le comité UGSEL BDR facturera :

- les manques et/ou les dégradations de matériel
- le déplacement pour aller récupérer les kits qui n'auront pas été ramenés au siège au 25 juin 2021.

Fait à

Le chef d'établissement
Signature et cachet

Le

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !